



## Séance ordinaire du conseil de la Ville du 20 août 2018 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1.1 Aucun

#### **2. RÉFLEXION**

2.1 Lecture de la réflexion

#### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 16 juillet 2018

#### **5. CORRESPONDANCE**

5.1 Correspondance

#### **6. DIRECTION GÉNÉRALE**

6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 16 août 2018

6.2 Versement de dons et commandites au Musée National de la photographie (MNP) (2 500 \$) et à la Fondation Sainte-Croix/Heriot (2 500 \$)

6.3 Processus de disposition du 545-555, rue des Écoles (ancienne bibliothèque) - Appel public de propositions

6.4 Signature de l'entente de partenariat modifiée à intervenir avec le Village Québécois d'Antan pour la Promenade des Voltigeurs

#### **7. SERVICE DES FINANCES**

7.1 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements

7.2 Dépôt du rapport du trésorier au 30 juin 2018

- 7.3 Mandat à la Régie d'aqueduc de Grand Pré afin de participer à un appel d'offres regroupé pour la fourniture de produits chimiques pour le traitement de l'eau, années 2019 et 2020  
(Appel d'offres no DR18-REG-005)
- 7.4 Mandat spécial pour services professionnels - Plan de requalification Fortissimo  
(Contrat de gré à gré no 18-0041)  
Atelier Pierre Thibault pour un montant n'excédant pas 100 000 \$ (taxes incluses)
- 7.5 Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau  
(Appel d'offres no DR18-INV-048)  
Mégaburo inc. au montant de 56 067,48 \$ (taxes incluses)
- 7.6 Service de lavage de vitres d'édifices municipaux  
(Appel d'offres no DR18-PUB-026)  
Poly Solutions RPRB inc. au montant de 15 515,88 \$ (taxes incluses) pour les deux années du mandat
- 7.7 Promenade multifonctionnelle  
(Appel d'offres no DR18-PUB-051)  
Lambert & Grenier inc. au montant de 5 860 659,77 \$ (taxes incluses)
- 7.8 Fourniture et livraison d'habits de combat  
(Appel d'offres no DR17-PUB-061)  
Équipements Incendies CMP Mayer au montant de 20 080,38 \$ (taxes incluses)
- 7.9 Service d'entretien ménager de l'usine de traitement d'eau  
(Appel d'offres no DR18-PUB-062)  
Récupération Centre-du-Québec inc. au montant total annuel moyen de 46 783,33 \$ (taxes incluses)
- 7.10 Remplacement de ponceau - Boulevard Allard, Côte à Beudet  
(Appel d'offres no DR18-PUB-075)  
Excavation Tourville inc. au montant de 200 871,21 \$ (taxes incluses)

## **8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Dépôt de la liste d'embauches des employés étudiants et surnuméraires
- 8.2 Nomination de monsieur Joël Verville au poste permanent de journalier au Service des travaux publics
- 8.3 Nomination de messieurs Raynald Yergeau et Serge Forget aux postes permanents de capitaine au Service de sécurité incendie et sécurité civile

- 8.4 Abolition du poste permanent de technicienne en aménagement du territoire au Service de l'urbanisme
- 8.5 Création du poste permanent de technicien ou de technicienne en urbanisme et mise en valeur du territoire au Service de l'urbanisme
- 8.6 Nomination de madame Geneviève Blanchard au poste permanent de technicienne en urbanisme et mise en valeur du territoire au Service de l'urbanisme
- 8.7 Abolition du poste de secrétaire principale à la division de l'approvisionnement au Service des finances
- 8.8 Création du poste permanent de technicien ou technicienne en approvisionnement à la division de l'approvisionnement au Service des finances
- 8.9 Suspension sans solde de l'employé no 726

## **9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

- 9.1 Libération de fonds de garantie en assurance biens du regroupement Agglomération II pour la période du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2015
- 9.2 Signature d'un acte de vente à intervenir avec Kéfiplant inc. relativement au lot no 6 221 014 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond

## **10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

- 10.1 Résolution autorisant la reconnaissance d'un organisme conformément à l'application de la Politique d'admissibilité des organismes au soutien municipal

## **11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE**

- 11.1 Aucun

## **12. SERVICE DES LOISIRS**

- 12.1 Signature d'un contrat de location à intervenir avec l'Association de tennis de Drummondville pour la période du 1er octobre 2018 au 30 avril 2019
- 12.2 Versement d'une subvention au montant de 5 000 \$ au comité organisateur pour la tenue de la Fête de quartier Saint-Joseph

## **13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**

- 13.1 Aucun

**14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

14.1 Aucun

**15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE**

15.1 Résolution autorisant le décret de divers travaux à être financés par le règlement d'emprunt no RV18-4946

**16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

16.1 Aucun

**17. SERVICE DE L'URBANISME**

17.1 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet afin d'augmenter la superficie maximale totale de deux (2) enseignes rattachées projetées au 750 boulevard René-Lévesque

17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la marge avant minimale et la marge avant secondaire minimale applicables au bâtiment principal existant aux 66-68 rue Notre-Dame

17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge arrière minimale applicable au bâtiment principal au 95 rue Dominique

17.4 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser l'installation en cour avant et dans la partie avant de la cour latérale gauche située à moins de quarante pour cent (40 %) de la profondeur du bâtiment, d'un escalier extérieur ouvert autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol, ainsi que de diminuer la distance entre un escalier extérieur ouvert autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol et la ligne latérale gauche de terrain aux 129-131 8e Avenue

17.5 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge latérale gauche minimale, le total minimal des marges latérales, la distance minimale entre la piscine creusée et la véranda trois (3) saisons ainsi qu'entre le spa et la véranda trois (3) saisons dans le cadre de l'agrandissement du bâtiment principal au 205 de la montée de l'Éden

17.6 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge arrière minimale applicable au bâtiment principal aux 256-258 rue Saint-Jean

17.7 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser de l'entreposage extérieur pour l'usage « 519 Autres activités de grossiste » faisant partie de la classe d'usages C-8 (Commerce de vente en gros) à l'intérieur de la zone industrielle I-373 au 750 rue Rocheleau

- 17.8 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la distance minimale entre une ligne de terrain et une promenade, ainsi qu'entre une ligne de terrain et un escalier menant à la promenade, d'autoriser en cour avant un escalier menant à la promenade, d'augmenter la hauteur maximale d'une promenade et d'un escalier menant à la promenade située dans le triangle de visibilité au 1335 rue de l'Éclaircie
- 17.9 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser la présence d'une balance pour véhicules dans une cour latérale au 2415 chemin Tourville
- 17.10 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser la présence d'une piscine creusée en cour avant et d'augmenter la hauteur maximale d'une clôture en cour avant au 3461 chemin Hemming
- 17.11 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser un garage privé isolé projeté en cour avant secondaire et d'augmenter sa hauteur maximale au 1765 rue du Repos
- 17.12 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge latérale minimale applicable aux bâtiments existants sur les lots 6 174 165 et 6 174 166, les marges latérales totales minimales applicables au bâtiment existant sur le lot 6 174 166 et la largeur minimale d'une aire d'isolement située entre le mur latéral droit du bâtiment principal et l'allée d'accès au stationnement applicable au bâtiment existant sur le lot 6 174 166 aux 830-850 boulevard Saint-Charles
- 17.13 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la distance minimale entre une remise existante et une ligne arrière de terrain au 126 rue Saint-Frédéric
- 17.14 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet permettre le stationnement sur un terrain construit localisé à l'intérieur d'une zone à dominance « Habitation (H) » soit sur le terrain voisin situé au 600 du boulevard Saint-Charles au 580 boulevard Saint-Charles
- 17.15 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre en cour avant secondaire la présence d'un escalier extérieur ouvert aux 740-744 rue Aubin
- 17.16 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant maximale applicable au bâtiment principal projeté au 150 rue Robitaille
- 17.17 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser un garage privé isolé en cour avant au 1301 chemin Hemming
- 17.18 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'abroger l'obligation de prévoir des portes à un enclos pour conteneur de matières résiduelles au 935, 113e Avenue

- 17.19 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre deux (2) enseignes rattachées sur la même façade et augmenter la superficie maximale totale de deux (2) enseignes sur la même façade, d'abroger l'obligation d'aménager une aire d'isolement entre une aire de stationnement et un mur de bâtiment et d'augmenter la largeur maximale d'une entrée charretière au 650 rue Domino
- 17.20 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre une porte ouvrant sur un axe horizontal de type « porte de garage » sur la façade principale du bâtiment au 1775 rue Janelle
- 17.21 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la distance minimale d'un patio en cour avant secondaire par rapport à la ligne avant de terrain et en augmenter la largeur maximale au 1570 rue Amélie
- 17.22 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la hauteur maximale d'une clôture en cour avant au 900 chemin du Golf Ouest
- 17.23 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser une aire de chargement et de déchargement comprise entre le bâtiment principal et l'autoroute ainsi que d'augmenter la hauteur maximale du bâtiment accessoire au 2725 rue Thérèse-Casgrain
- 17.24 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet à diverses dispositions relatives à l'aménagement d'une zone tampon et de terrain ainsi qu'au nombre minimal de cases de stationnement dans le cadre de l'agrandissement du bâtiment au 2120 rue Joseph-St-Cyr
- 17.25 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la longueur minimale du mur de l'agrandissement adjacent au bâtiment principal ainsi que la largeur minimale de l'aire d'isolement située entre le stationnement et le bâtiment principal au 880 rue Saint-Pierre
- 17.26 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la longueur minimale du mur de l'agrandissement adjacent au bâtiment principal au 100 rue Laforest
- 17.27 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la superficie minimale d'un local pour permettre une nouvelle enseigne rattachée au bâtiment et réduire le dégagement minimal de l'enseigne à partir du bord du toit au 755 boulevard René-Lévesque
- 17.28 Dépôt du rapport trimestriel du Service de l'urbanisme - construction
- 17.29 Demande d'autorisation pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 632 350 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond (5e Rang) - CPTAQ

17.30 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 18 juillet 2018)

| <b>Recommandation<br/>CCU / No de résolution</b> | <b>Adresse</b>              | <b>Objet de la demande</b>                  |
|--|-----------------------------|---|
| 18.07.46   | 2070 boul. Jean-De Brébeuf  | Rénovation extérieure du bâtiment           |
| 18.07.47   | 585-A rue Brock             | Enseigne rattachée au bâtiment              |
| 18.07.48   | 1150 rue Labonté            | Enseignes rattachées au bâtiment            |
| 18.07.49   | 205 montée de l'Éden        | Agrandissement du bâtiment                  |
| 18.07.50   | 100 rue Laforest            | Agrandissement du bâtiment                  |
| 18.07.51   | 201 rue Loring              | Rénovation extérieure du bâtiment           |
| 18.07.52   | 830-850 boul. Saint-Charles | Aménagement de terrain ( <b>condition</b> ) |

17.31 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 8 août 2018)

| <b>Recommandation<br/>CCU / No de résolution</b> | <b>Adresse</b>             | <b>Objet de la demande</b>   |
|--|----------------------------|--|
| 18.08.03   | 880 rue Saint-Pierre       | Agrandissement du bâtiment   |
| 18.08.04   | 137-A rue Heriot           | Enseigne rattachée au bâtiment ( <b>condition</b> )                                |
| 18.08.05   | 426-A rue Lindsay          | Rénovation extérieure du bâtiment et enseignes rattachées au bâtiment (sur auvent) |
| 18.08.06   | 115 rue Brock              | Enseigne détachée du bâtiment  |
| 18.08.07   | 645 boulevard Saint-Joseph | Enseigne rattachée au bâtiment   |
| 18.08.08   | 283 rue Heriot             | Aménagement de terrain et rénovation extérieure du bâtiment ( <b>conditions</b> )  |
| 18.08.09   | 305 rue Saint-Jean         | Rénovation extérieure du bâtiment  |
| 18.08.10   | 1755 boulevard Lemire      | Rénovation extérieure du bâtiment  |
| 18.08.11   | 125 rue Malouin            | Démolition du bâtiment   |

|          |                              |  |
|----------|------------------------------|--|
| 18.08.12 | 2725 rue Thérèse-Casgrain    | Rénovation extérieure du bâtiment et aménagement de terrain                          |
| 18.08.13 | 755 boulevard René-Lévesque  | Enseigne rattachée au bâtiment   |
| 18.08.14 | 645 boul. Saint-Joseph Ouest | Enseigne rattachée au bâtiment et enseigne détachée du bâtiment ( <b>condition</b> ) |
| 18.08.15 | 1645 boulevard Saint-Charles | Nouveau bâtiment accessoire (ajout d'un abri d'auto)                                 |
| 18.08.16 | 650 rue Domino               | Enseignes rattachées au bâtiment et aménagement de terrain ( <b>conditions</b> )     |
| 18.08.17 | 188-190 rue Heriot           | Rénovation extérieure du bâtiment  |
| 18.08.18 | 255 rue Dorion               | Rénovation extérieure du bâtiment  |
| 18.08.19 | 3525 boulevard Saint-Joseph  | Agrandissement du bâtiment et aménagement de terrain                                 |
| 18.08.20 | 2200 boulevard Allard        | Aménagement de terrain   |
| 18.08.21 | 640 rue Heriot               | Rénovation extérieure du bâtiment et aménagement de terrain                          |
| 18.08.22 | 559-561 rue Lindsay          | Rénovation extérieure du bâtiment  |

## **18. RÈGLEMENTS**

### **18.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

18.1.1 Avis de motion du règlement no RV18-5004 modifiant le règlement de zonage no 4300 et visant le territoire de la ville de Drummondville et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser l'installation des enseignes secondaires rattachées au bâtiment non seulement sur la façade principale, mais également sur une façade donnant vers une voie de circulation, une aire de stationnement ou une allée de circulation et visant les dispositions applicables concernant l'affichage sur le territoire de la ville de Drummondville

18.1.2 Avis de motion du règlement no RV18-5009 modifiant le règlement de zonage no 4300 et visant le secteur de la rue du Sauvignon et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser la construction d'habitations multifamiliales de 4 à 6 logements dans le secteur de la rue du Sauvignon

- 18.1.3 Avis de motion du règlement no RV18-5014 modifiant le règlement de zonage no 4300 et visant le boulevard Saint-Joseph Ouest et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de créer la nouvelle zone H-103-1, à même une partie de la zone commerciale C-103, afin d'autoriser des immeubles de 6 logements sur le boulevard Saint-Joseph Ouest, soit la portion située du côté sud-ouest de ce boulevard, entre la rue Lapéro Nord et la place Bonneville

- 18.1.4 Avis de motion du règlement no RV18-5024 modifiant le règlement de zonage no 4300 afin d'augmenter de 2 à 3 étages la hauteur maximale des habitations multifamiliales et visant le secteur de la rue du Chevalier et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'augmenter la hauteur et nombre maximal d'étages des habitations multifamiliales (H-4) de 4 à 6 logements à l'intérieur de la zone d'habitation H-777-2.

La zone d'habitation H-777-2 comprend, de façon approximative, les propriétés situées de part et d'autre de la rue du Chevalier projetée

## **18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.2.1 Adoption du projet de règlement no RV18-5004 (visant les dispositions applicables concernant l'affichage sur le territoire de la Ville de Drummondville)
- 18.2.2 Adoption du projet de règlement no RV18-5009 (rue du Sauvignon)
- 18.2.3 Adoption du projet de règlement no RV18-5014 (boulevard Saint-Joseph Ouest)
- 18.2.4 Adoption du projet de règlement no RV18-5024 (rue du Chevalier)

## **18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV18-5010-1 afin de permettre la construction de garages privés attenants et intégrés aux habitations unifamiliales (H-1) de structure jumelées dans le secteur des rues du Chardonnay et du Sémillon
- 18.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV18-5013-1 afin d'autoriser des immeubles de huit (8) logements sur la rue Verdi, soit pour la portion parallèle à l'autoroute Joseph-Armand-Bombardier, le tout selon certaines conditions
- 18.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV18-5017-1 afin de permettre la construction d'habitations multifamiliales de 4 à 6 logements dans le cadre du prolongement de l'axe de la rue Germaine-Trinque, soit pour le tronçon compris approximativement entre la rue G.E.-Cyr et l'arrière-lot des terrains ayant front sur le boulevard Saint-Joseph
- 18.3.4 Adoption du second projet de règlement no RV18-5019 afin de permettre les jeux d'arcades à

titre d'usage accessoire à certains usages liés à l'hébergement et au divertissement intérieur à l'intérieur de certaines zones commerciales sur le territoire de la ville de Drummondville

- 18.3.5 Adoption du second projet de règlement no RV18-5021-1 afin de reconnaître la présence de trois (3) bâtiments principaux sur le même terrain et d'autoriser leur reconstruction suite à un sinistre sur le site occupé par l'Église St. George, soit aux 274 à 278 de la rue Heriot
- 18.3.6 Adoption du second projet de règlement no RV18-5023-1 afin de prévoir de nouvelles dispositions visant à encadrer la culture, la transformation et la vente du cannabis sur le territoire de la ville de Drummondville
- 18.3.7 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser les activités commerciales de restauration, crèmerie, pâtisserie, plats pour emporter et service de traiteur dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment principal, selon certaines conditions au 4516 du boulevard Allard

#### **18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

- 18.4.1 Adoption du règlement no RV18-4977 qui a pour objet d'autoriser la construction d'une chapelle sur le site d'un centre funéraire situé du côté sud de l'intersection du boulevard Lemire et de la rue Bertrand
- 18.4.2 Adoption du règlement no RV18-4998 qui a pour objet de modifier les dispositions relatives à l'implantation d'un bâtiment constituant une installation d'élevage et à la superficie minimale que doit posséder un terrain pour accueillir un bâtiment ou un ouvrage agricole
- 18.4.3 Adoption du règlement no RV18-4999 qui a pour objet de permettre la requalification à des fins multifonctionnelles du site de l'ancienne industrie Swift située au 575 de la rue des Écoles et au 2230 du boulevard Saint-Joseph
- 18.4.4 Adoption du règlement no RV18-5000 qui a pour objet de modifier des usages autorisés en tant qu'usages conditionnels pour le site de l'ancienne industrie Swift située au 575 de la rue des Écoles et au 2230 du boulevard Saint-Joseph
- 18.4.5 Adoption du règlement no RV18-5001 qui a pour objet d'autoriser les bâtiments de douze (12) logements du côté sud de l'intersection des rues Clair et de Boisbriand
- 18.4.6 Adoption du règlement no RV18-5006 qui a pour objet d'autoriser un entrepreneur en paysagement et en déneigement ainsi que l'entreposage extérieur dans le secteur situé au sud-est des boulevards de l'Université et Saint-Charles et compris approximativement entre le 3e Rang et la rue Domino
- 18.4.7 Adoption du règlement no RV18-5016 qui a pour objet de permettre le prolongement à des fins résidentielles de la rue Germaine-Trinque pour le tronçon compris approximativement entre la rue G.E.-Cyr et l'arrière-lot des terrains ayant front sur le boulevard Saint-Joseph

- 18.4.8 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à autoriser à titre d'usage accessoire à l'habitation l'usage de vente de végétaux au 26 du chemin Gamelin, selon certaines conditions
- 18.4.9 Adoption du règlement no RV18-4933 sur le traitement des élus municipaux
- 18.4.10 Adoption du règlement no RV18-5008 concernant la Prévention des incendies
- 18.4.11 Adoption du règlement no RV18-5012 décrétant des travaux d'aménagement et de construction d'un mur antibruit et nécessitant un emprunt de 632 000 \$ à cette fin
- 18.4.12 Adoption du règlement no RV18-5018 modifiant le règlement no 3500 afin d'ajouter l'article 503.1 concernant l'interdiction de fumer du cannabis dans certains lieux publics, dont les parcs, et d'y prévoir une amende de 50 \$ pour toute contravention à l'article 503.1
- 18.4.13 Adoption du règlement no RV18-5020 concernant la garde des animaux indigènes
- 18.4.14 Adoption du règlement no RV18-5026 modifiant l'annexe " B - Parcours " du règlement no 1847 et ses amendements relatifs au Service de transport en commun - Modification Parcours 1 et 4

## **18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT**

- 18.5.1 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV18-5011 décrétant des travaux de pavage sur les rues Carmelle et Chantale et nécessitant un emprunt de 188 000 \$ et abrogation du règlement no RV18-4944

## **19. Information des membres du conseil**

**Monsieur le maire, au nom de ses collègues du conseil et des employés municipaux, offre de sincères condoléances à :**

- **Monsieur Jean-Patrick Talbot, surintendant au Service des travaux publics à la Ville de Drummondville et à toute la famille à l'occasion du décès de son père, monsieur Raymond Talbot;**
- **Monsieur Jean-François Équilbec, directeur du Service des ressources humaines à la Ville de Drummondville et à toute la famille à l'occasion du décès de sa belle-mère, madame Céline Tessier Cusson;**
- **Madame Scyntia de Simone, chef de la Division permis/inspections/programmes au Service de l'urbanisme à la Ville de Drummondville et à toute la famille à l'occasion du décès de sa mère, madame Madeleine Robitaille.**

## **20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville**

## **21. Prochaine assemblée du conseil: 17 septembre 2018**

## **22. Levée de l'assemblée**